

2



L'emploi en temps de crise

Perspectives sur les chiffres de l'emploi de juin 2020

Tatiana Abboud

Jean-Guy Côté

10 juillet 2020

En bref

Entre février 2020 et juin 2020, le taux de chômage a augmenté de 5,8 points de pourcentage, passant de 4,9 % à 10,7 %. Le nombre de chômeurs s'élève aujourd'hui à 485 300 personnes (204 700 personnes en février) au Québec.

Entre février 2020 et juin 2020, le taux d'emploi des 25-54 ans a diminué de 4,0 points de pourcentage, passant de 85,7 % à 81,7 %.

Entre février 2020 et juin 2020, le taux R8¹ a augmenté de 5,4 points de pourcentage, passant de 7,0 % à 12,4 %. Comparativement à juin 2019, il a augmenté de 6,4 points de pourcentage. Si toutes ces personnes retrouvent leur(s) emploi(s) d'ici quelques mois, le taux de chômage ne sera pas affecté de manière importante.

Entre février 2020 et juin 2020, la différence entre le taux de chômage officiel et le taux de personnes qui attendent un rappel a augmenté de 0,1 point de pourcentage, passant de 0,8 % à 0,9 %. Comparativement à juin 2019, il a augmenté de 0,6 point de pourcentage.

Entre février 2020 et juin 2020, le nombre d'heures travaillées a diminué de 8 millions d'heures. Comparativement à juin 2019, il a diminué de 17 millions d'heures.

¹ Cette mesure de sous-utilisation de la main-d'œuvre comprend les chercheurs découragés, ceux en attente d'un rappel, de réponses et d'un emploi qui doit commencer à moyenne échéance, et la portion inutilisée des travailleurs à temps partiel involontaire.

Introduction

Le rebond semble bien amorcé. Les chiffres de juin confirment que le marché du travail au Québec récupère tranquillement les pertes occasionnées par la crise de la COVID-19. Près de 60 % des emplois perdus en mars et en avril ont été récupérés. Il faudra toutefois attendre plusieurs mois positifs avant de réellement constater la fin de la crise actuelle car le Québec part de loin. Est-ce que cette tendance va se confirmer dans les prochains mois? Quel sera l'effet d'une éventuelle deuxième vague? Est-ce que les emplois récupérés étaient « les plus faciles » à récupérer et que les emplois perdus restant seront plus difficiles à remplacer?

Depuis 2016, l'Institut du Québec (IDQ) publie chaque mois son Indice mensuel de l'emploi au Québec (l'Indice IDQ). Cet Indice IDQ est composé de douze indicateurs réunis en deux catégories, soit la vigueur et la qualité du marché du travail. Celles-ci sont utiles pour mesurer les tendances à moyen et à long terme, mais captent malheureusement peu les revirements brusques du marché de l'emploi. Dans la situation actuelle, et pour avoir un portrait de l'emploi au Québec depuis le début de la crise de la COVID-19, il est nécessaire d'approfondir certaines données de l'Enquête sur la population active (EPA).

Cette analyse, en complément à la publication de l'Indice IDQ de juin 2020, a donc pour but d'illustrer des tendances préliminaires observées dans les chiffres de mai. Nous avons publié la même analyse en mars, avril et juin 2020.

Les indicateurs suivis

Indice mensuel de l'emploi de l'IDQ et données de l'EPA

En 2016, au moment de la création de l'Indice IDQ, nous constatons que la création nette d'emplois et le taux de chômage ne donnaient pas nécessairement un portrait juste du marché de l'emploi au Québec. En effet, la baisse du taux de chômage depuis la fin de la crise financière de 2008, par exemple, a été fut attribuable à la fois au vieillissement de la population et à une création importante d'emplois.

Afin de mieux refléter les tendances de fond, la plupart des données de l'indice sont désaisonnalisées et calculées en fonction de moyennes mobiles. En théorie, ces ajustements permettent de neutraliser les mouvements brusques liés aux variations typiques de l'EPA de Statistique Canada. Ces calculs ont également pour effet d'atténuer (voire de masquer) les changements de tendance dramatiques, comme ceux observés ces dernières semaines.

L'Indice IDQ se fonde sur les données de l'EPA, une enquête mensuelle faite par sondage. L'EPA comporte des marges d'erreur importantes et ses résultats dépendent de la compréhension parfois imparfaite de ses questions par les répondants. La fréquence des données et la vitesse avec lesquelles celles-ci sont diffusées peuvent toutefois compenser en partie pour ces limites. Pour le mois de juin, Statistique Canada a effectué sa prise de données entre le 14 et le 20 juin 2020.

INDICATEUR DE LA VIGUEUR DE L'EMPLOI

Le portrait de juin 2020 est, comme observé dans les mois précédents, différent de ce que l'on a observé avec notre Indice pendant quatre ans avant la crise de la COVID-19. Les variables suivantes sont réunies dans l'indicateur de la vigueur de l'emploi qui mesure la force du marché de l'emploi au Québec.

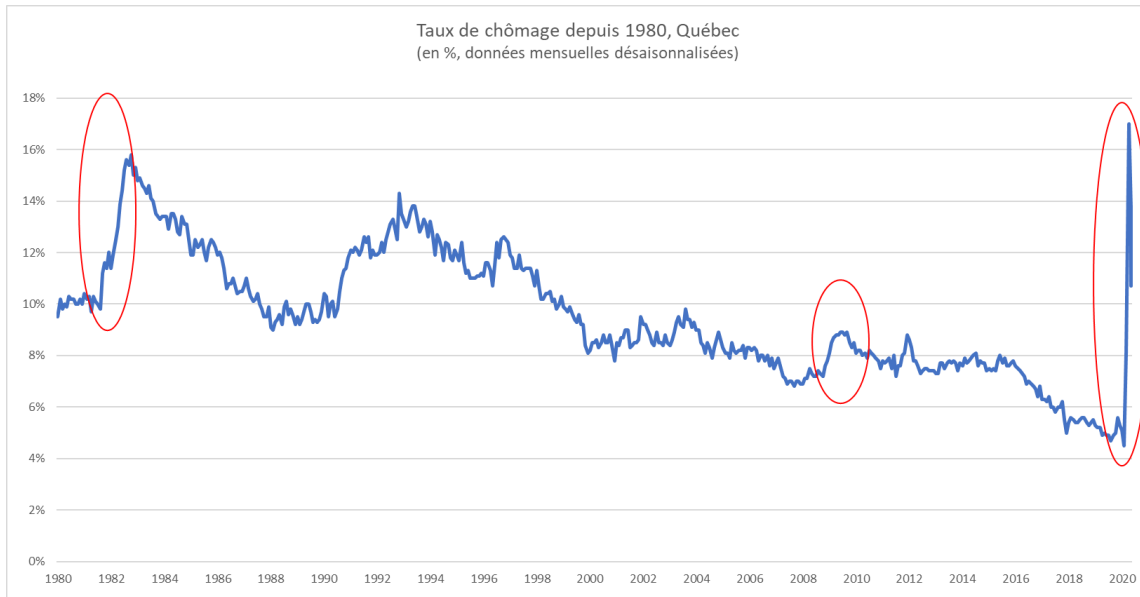
Taux de chômage :

Le taux de chômage illustre le nombre de personnes sans emploi qui sont à la recherche d'un emploi, sur le nombre de personnes en emploi et ceux sont à la recherche d'un emploi. La nuance est importante car ce taux ne comprend pas les personnes qui sont à l'arrêt temporairement et qui attendent la reprise des activités.

Entre février 2020 et juin 2020, le taux de chômage a augmenté de 6,2 points de pourcentage, passant de 4,5 % à 10,7 %. Le nombre de chômeurs s'élève aujourd'hui à 485 300 personnes (204 700 personnes en février) au Québec. Le nombre est en réduction depuis deux mois.

Évidemment, le taux de chômage a augmenté. Cela dit, cette hausse ne donne pas un portrait complet du marché du travail québécois. Nous croyons qu'une partie des travailleurs qui ont perdu leur emploi pourraient maintenant se retrouver dans la population inactive (ils ne chercheraient donc pas d'emploi parce qu'ils sont découragés ou attendent un rappel plus long que cinq semaines), ce qui pourrait être le cas de gens qui travaillent dans des domaines qui sont maintenant à l'arrêt pour une durée plus ou moins déterminée. **Le taux chômage n'est donc pas l'unique indicateur qu'il faille analyser pour bien comprendre le marché du travail québécois.**

Graphique 1



Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0287-01

Taux d'emploi des 25-54 ans

Le taux d'emploi est le nombre d'emplois des 25 à 54 ans sur la population totale des 25 à 54 ans. Le taux d'emploi des 25-54 ans est important puisque tous conviennent que c'est dans ce groupe d'âge qu'on retrouve le plus de personnes en emploi.

Entre février 2020 et juin 2020, le taux d'emploi des 25-54 ans a diminué de 4 points de pourcentage, passant de 85,7 % à 81,7 %. Il remonte depuis deux mois.

Avant la pandémie de la COVID-19, le taux d'emploi des 25-54 ans avait atteint un sommet historique.

Situation du chômage de longue durée

Le nombre de chômeurs qui le sont depuis 27 semaines ou plus.

Avant la crise actuelle, une portion historiquement faible des chômeurs était sans emploi depuis 27 semaines ou plus. Pour l'instant, il est difficile d'estimer quel sera l'impact de la COVID-19 sur cette variable, étant donné son aspect temporel. Elle devra être suivie pendant plusieurs mois pour mesurer si les effets de cette crise auront des répercussions à long terme ou non.

Part de l'emploi dans le secteur privé

Le nombre d'emplois dans le secteur privé sur le nombre total d'emplois.

Selon l'EPA, entre février 2020 et juin 2020, la part des emplois dans le secteur privé a diminué de 1,2 points de pourcentage, passant de 65,0 % à 63,8 %. Il remonte depuis deux mois.

La part des emplois dans le secteur public demeure assez élevée.

Utilisation de la main-d'œuvre

Cette donnée regroupe les chômeurs, les travailleurs découragés, ceux qui attendent un rappel de leur employeur et ceux qui travaillent à temps partiel, mais qui préféreraient le faire à temps plein.

Nous avons décidé de la décomposer dans la section suivante afin de pouvoir en analyser les composantes.

Entre février 2020 et juin 2020, la sous-utilisation de la main-d'œuvre a augmenté de 9,6 points de pourcentage, passant de 6,9 % à 16,5 %.

Taux d'activité

Le taux d'activité chiffre le nombre de personnes en emploi ou en recherche d'emploi sur la population totale de 15 ans et plus.

Entre février 2020 et juin 2020, il a diminué de 1,1 point de pourcentage, passant de 64,7 % à 63,6 %. Il y a cependant une hausse observée depuis deux mois.

INDICE DE QUALITÉ DES EMPLOIS

Cet indice permet de mesurer globalement si le marché de l'emploi au Québec est un marché de qualité.

Croissance de l'emploi à temps plein

Le nombre d'emplois à temps plein par rapport au nombre d'emplois à temps plein le mois précédent.

Entre février 2020 et juin 2020, la croissance de l'emploi à temps plein a diminué de 6,4 points de pourcentage, passant de 2,1 % à -4,3 % (une perte nette).

Cette donnée constitue une mauvaise nouvelle pour des raisons évidentes. Il faudra toutefois suivre son évolution à long terme pour analyser la tendance et percevoir un début de reprise.

Croissance de l'emploi des secteurs privé et public

Croissance de l'emploi dans les secteurs privé et public par rapport au nombre total d'emplois.

Entre février 2020 et juin 2020, la croissance de l'emploi des secteurs privé et public a diminué de 8,9 points de pourcentage, passant de 2,0 % à -6,9 %.

Cette variable réfère à la part des travailleurs qui ne sont pas des travailleurs autonomes. De façon générale, on considère les emplois dans les secteurs privé et public comme étant de meilleure qualité que le travail autonome. Dans ce cas-ci, les impacts de la COVID-19 pourraient être

importants. En effet, le nombre de travailleurs autonomes a tendance à augmenter en période de crise.

[Croissance de l'emploi bien rémunéré](#)

Croissance de l'emploi dans certains secteurs bien rémunérés.

Entre février 2020 et juin 2020, la croissance de l'emploi bien rémunéré a diminué de 7,4 points de pourcentage, passant de 3,7 % à -3,7 %.

[Croissance des salaires](#)

Croissance du salaire moyen.

Entre février 2020 et juin 2020, la croissance du salaire hebdomadaire moyen a augmenté de 2,5 points de pourcentage, passant de 4,7 % à 7,2 %. Il faut comprendre qu'avec la perte de plusieurs emplois moins bien rémunérés, la composition de la variable change. Un poids plus grand est mis sur les emplois mieux rémunérés ce qui influence à la hausse la croissance des salaires.

[Situation des travailleurs à temps partiel involontaire](#)

Part des personnes qui sont à temps partiel qui aimeraient être à temps plein.

Entre février 2020 et juin 2020, la part a reculé de 2,5 points de pourcentage, passant de 5,4 % à 2,9 %.

[Situation des travailleurs temporaires](#)

Part des personnes qui occupent un emploi avec une date de fin d'emploi prédéterminée.

Les travailleurs temporaires sont des employés non permanents. En principe, une part élevée de travailleurs temporaires témoigne d'une faible qualité du marché du travail. Le suivi de cet indicateur, au fil des mois, permettra de constater si la crise mène à une précarisation du marché du travail.

Entre février 2020 et juin 2020, la part a diminué de 1,5 point de pourcentage, passant de 10,1 % à 8,6 %. Il s'agit cependant de l'effet d'une croissance plus rapide des emplois permanents par rapport aux emplois temporaires.

Indicateurs généralement moins suivis, mais importants pour la situation actuelle

La crise de la COVID-19 constitue une occasion d'innover dans l'analyse des tendances de l'emploi. Si l'EPA fournit de multiples informations sur la population active au Québec, cette enquête cible les personnes et comporte donc un biais de réponse de la part des répondants, qui s'autoévaluent selon le questionnaire de l'enquête. La prudence s'impose donc, surtout dans le contexte actuel, puisque la situation évolue d'une journée à l'autre.

Indicateurs à court terme

À court terme, certains indicateurs pourraient être utilisés pour observer ou non des tendances.

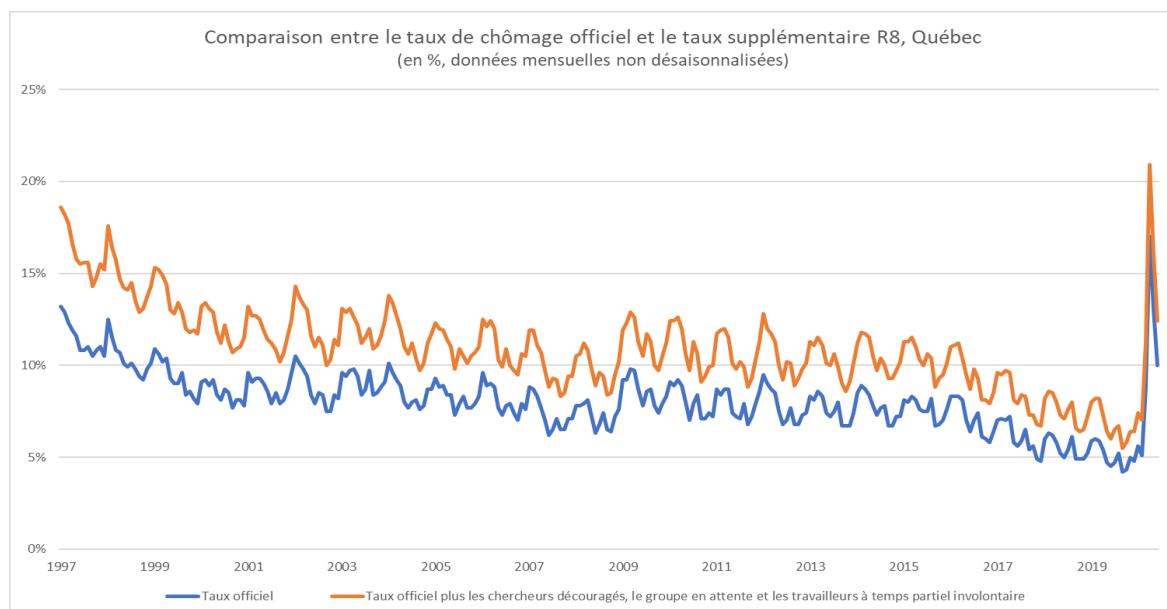
1- TAUX DE CHÔMAGE SUPPLÉMENTAIRE OU UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Statistique Canada publie chaque mois un taux de chômage supplémentaire qui comprend divers ajouts au taux de chômage officiel : les chercheurs d'emploi découragés, les personnes en attente d'un rappel et les travailleurs à temps partiel involontaire. Ce taux nous sert dans notre indice de l'emploi pour la variable *Utilisation de la main-d'œuvre* (taux R8). Pour Statistique Canada, il s'agit de gens qui sont en général à la limite de la population active, donc considérés comme chômeurs. Il peut aussi être décomposé, ce qui permet d'analyser les mouvements et les tendances intrinsèques de celui-ci.

Il s'agit sans doute de l'indicateur le plus significatif dans le contexte actuel, car il permet de capter les personnes qui ne travaillent pas, mais s'attendent à être rappelées après la crise (sans nécessairement connaître la date précise). Ce taux n'est pas désaisonnalisé, et oscille donc sensiblement selon les mois. Une comparaison avec le même mois de l'année précédente peut cependant donner une bonne idée de la croissance ou de la décroissance de cet indicateur.

Entre février 2020 et juin 2020, ce taux a augmenté de 5,4 points de pourcentage, passant de 7,0 % à 12,4 %. Comparativement à juin 2019, il a augmenté de 6,4 points de points de pourcentage. Il est cependant en réduction depuis deux mois.

Graphique 2



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0077-01

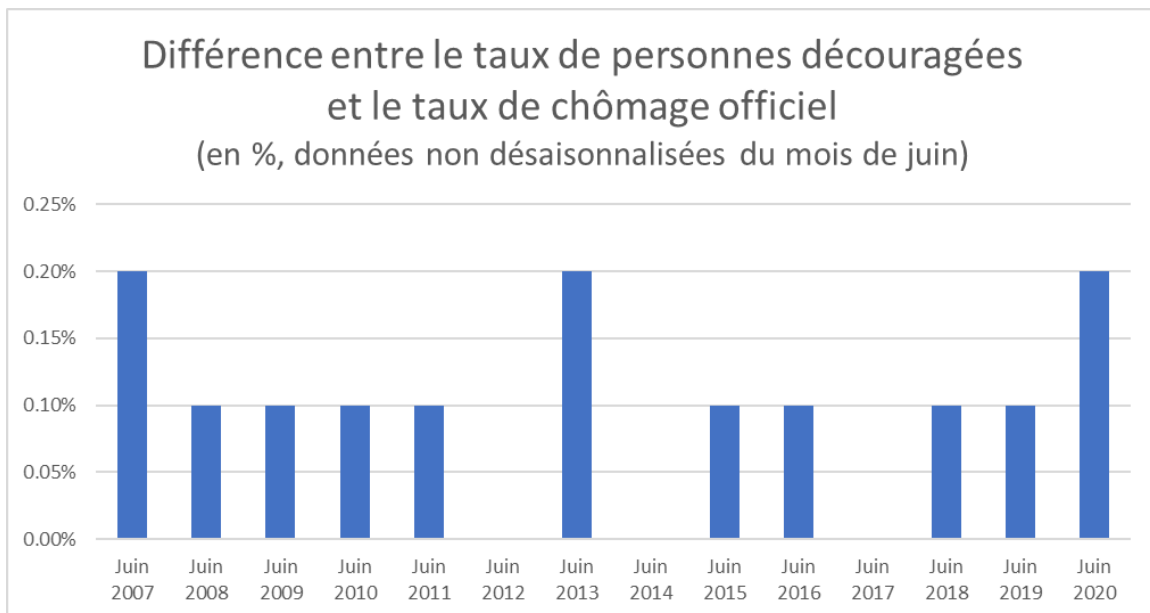
Afin de mieux comprendre cet indicateur, il est possible de décomposer les divers taux qui entrent dans son calcul, comme nous le faisons ci-après.

Les chercheurs découragés

Entre février 2020 et juin 2020, ce taux a augmenté de 0,2 point de pourcentage, passant de 0,0 % à 0,2 %. Comparativement à juin 2019, il a augmenté de 0,1 point de pourcentage.

Historiquement, ces taux sont assez faibles. Une augmentation de cette ampleur peut donc être significative, et la croissance devrait malheureusement se poursuivre à moyen terme. Les données n'étant pas désaisonnalisées, nous avons choisi de les présenter mois sur mois.

Graphique 3



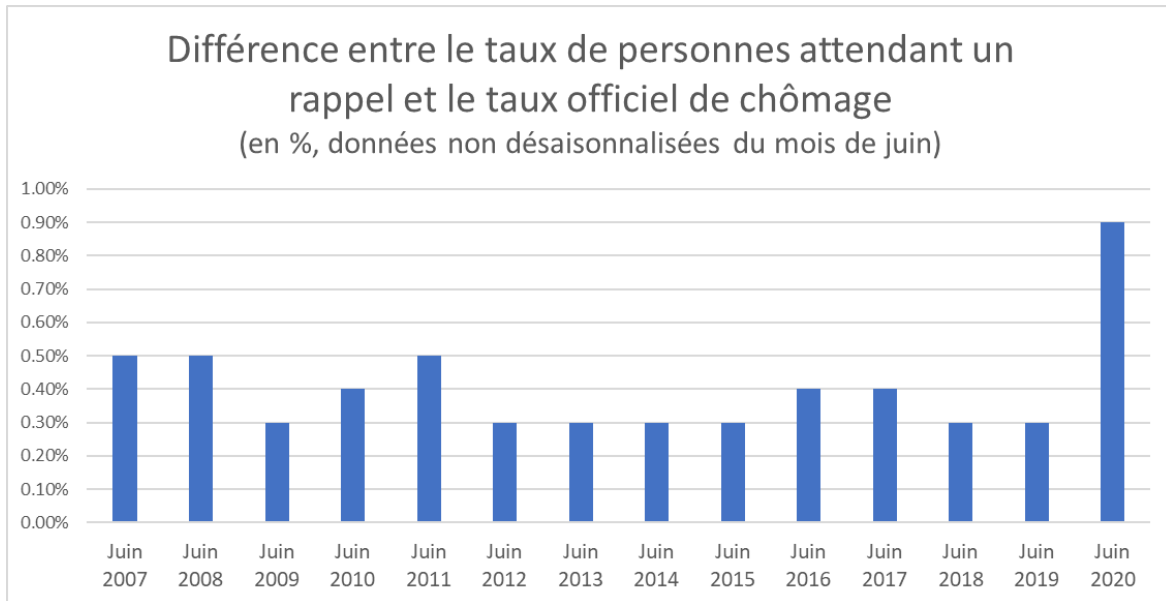
Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0077-01

Les personnes en attente d'un rappel

Cette variable s'avère la plus intéressante, car elle capte les personnes mises à l'arrêt temporaire. Les données n'étant pas désaisonnalisées, nous avons choisi de les présenter mois sur mois.

Entre février 2020 et juin 2020, la différence entre le taux de chômage officiel et ce taux a augmenté de 0,1 point de pourcentage, passant de 0,8 % à 0,9 %. Comparativement à juin 2019, il a augmenté de 0,6 point de pourcentage.

Graphique 4

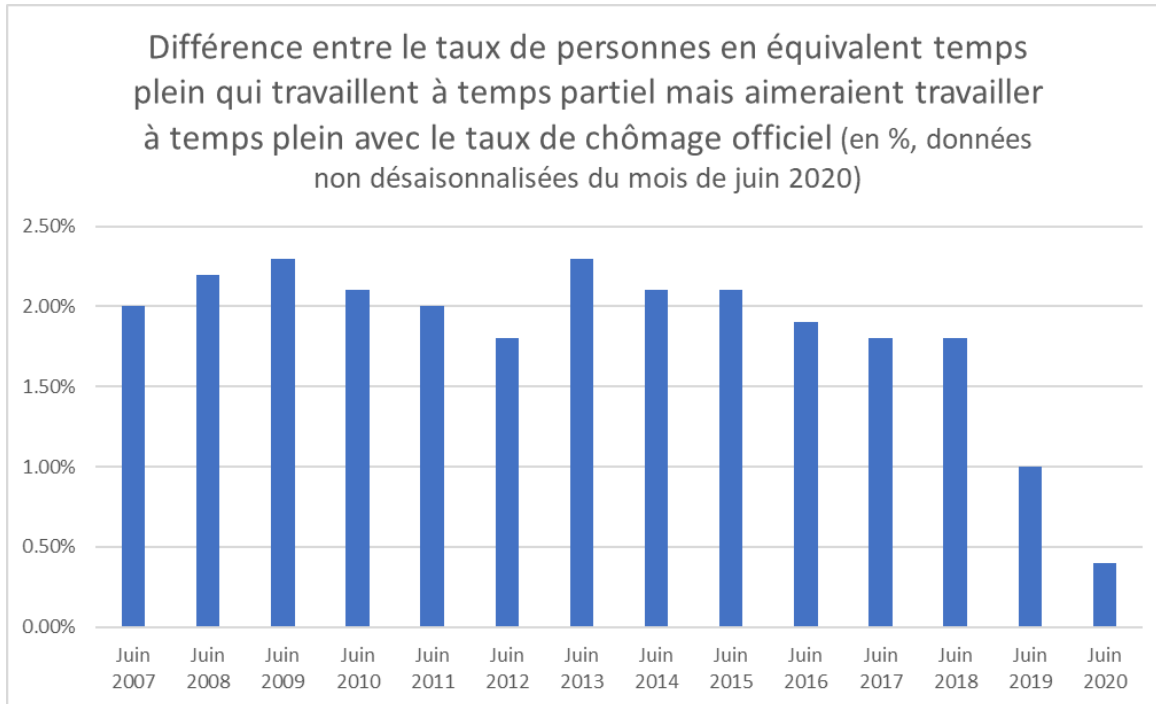


Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0077-01

Le travail à temps partiel involontaire en équivalent temps plein

Entre février 2020 et juin 2020, ce taux a diminué de 0,6 point de pourcentage. Cette donnée est intéressante dans le contexte actuel. Est-ce que plusieurs personnes qui sont à temps partiel souhaitent le rester pour mieux affronter le confinement et les entraves que cela comporte?

Graphique 5



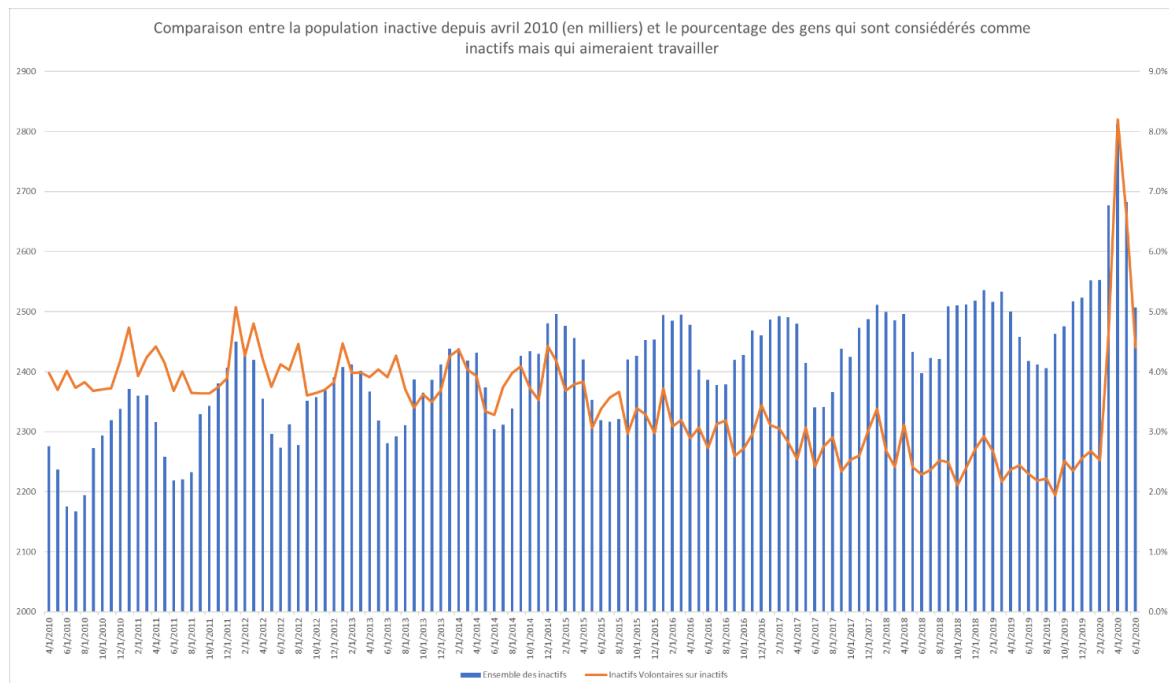
Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0077-01

2- RAISONS POUR NE PAS CHERCHER D'EMPLOI

Le nombre de personnes inactives, c'est-à-dire des personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas activement, a explosé au Québec. Ce chiffre comprend des personnes qui sont en attentes d'un rappel à moyen terme ou indéterminé, donc une proportion importante des gens touchés par la crise. D'ailleurs, la proportion de personnes qui sont inactives mais qui aimeraient travailler sur le nombre total de personnes qui sont inactives a aussi fortement augmenté. Historiquement autour de 2,5 % à 3 %, il était à plus de 4,4 % en juin.

Cet indicateur permet d'évaluer dans quelle mesure des personnes devenues inactives souhaiteraient quand même travailler. Il reprend les mêmes catégories que le taux de chômage supplémentaire, mais peut donner une meilleure idée de la cause de l'augmentation des personnes inactives.

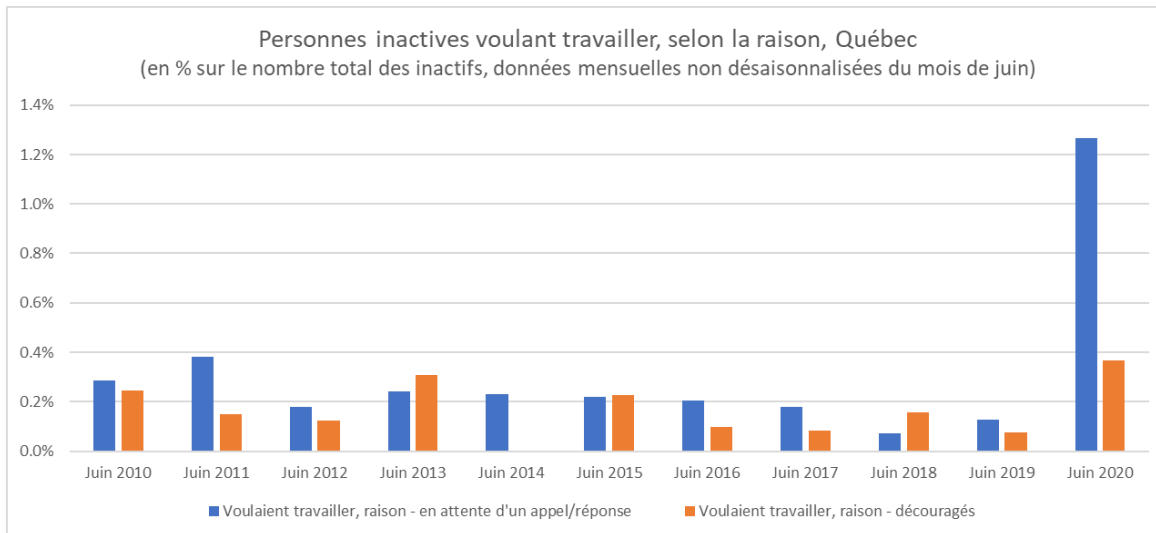
Graphique 6



Source Statistique Canada. Tableau 14-10-0127-01

Dans le graphique suivant, on suit deux catégories de personnes inactives qui veulent travailler, mais ne cherchent pas d'emploi (celles en attente d'un rappel et celles qui sont découragées). Or, si le nombre de personnes qui attendent un rappel augmente, le nombre de personnes découragées devrait aussi augmenter à moyen terme. Les données n'étant pas désaisonnalisées, nous avons choisi de les présenter mois sur mois. En juin, le pourcentage de personnes en attente d'un rappel sur le nombre de personnes inactives est de 1,3 %, une augmentation de 1,2 point de pourcentage par rapport à juin 2019 (2,1 % en mai 2020).

Graphique 7



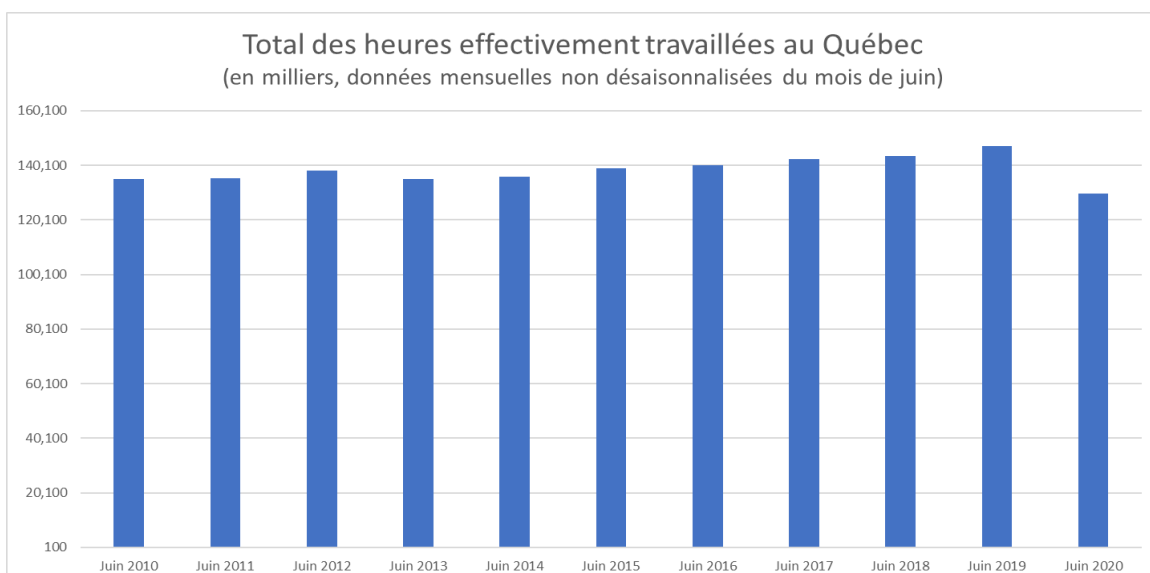
Source Statistique Canada. Tableau 14-10-0127-01

3- TOTAL DES HEURES EFFECTIVEMENT TRAVAILLÉES

Cette variable illustre le nombre d'heures effectivement travaillées par l'ensemble des répondants qui ont déclaré être en emploi. Plus ce chiffre est élevé, plus l'activité économique sur le marché du travail est importante. Les données n'étant pas désaisonnalisées, nous avons choisi de les présenter mois sur mois. En juin 2020, le nombre d'heures travaillées était de 130 millions (114 millions en mai)

Entre février 2020 et juin 2020, le nombre d'heures travaillées a diminué de 8 millions d'heures. Comparativement à juin 2019, il a diminué de 18 millions d'heures. Cette réduction est moindre en proportion que l'Ontario.

Graphique 8



Source : Statistique Canada, Tableau : 14-10-0036-01

Tableau résumé

Variables de l'Indice de l'emploi		
Vigueur		
<i>Situation du chômage</i>	10,7 %	En baisse
<i>Taux d'emploi des 25-54 ans</i>	81,7 %	En baisse
<i>Situation du chômage de longue durée</i>	Proportion moins grande dans le nombre de chômeurs	En hausse
<i>Part de l'emploi dans le secteur privé</i>	Nombre d'emplois dans le secteur privé en baisse	En baisse
<i>Utilisation de la main d'œuvre</i>	Sous-utilisation de la main-d'œuvre élevée	Ne change pas
<i>Taux d'activité</i>	63,6 %	En baisse
Qualité		
<i>Croissance de l'emploi à temps plein</i>	-4,3 %	En baisse
<i>Croissance de l'emploi des secteurs privés et public</i>	-6,9 %	En baisse
<i>Croissance de l'emploi bien rémunéré</i>	-3,7 %	En baisse
<i>Croissance des salaires</i>	7,2 %	En hausse
<i>Situation des travailleurs à temps partiel involontaire</i>	2,9 % de la population active	En baisse
<i>Situation des travailleurs temporaires</i>	8,6 %	Stable
Variables à considérer en temps de crise		
<i>Taux supplémentaire du chômage</i>	12,4 %	En augmentation
<i>Taux de personnes attendant un rappel</i>	1,26 %	En augmentation
<i>Taux de temps partiel involontaire</i>	0,4 %	En diminution
<i>En attente d'un rappel chez les inactifs qui veulent travailler</i>	1,3 %	En augmentation
<i>Nombre d'heures effectivement travaillées</i>	130 millions d'heures	En diminution